

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 2

Artikel: Une bonne prière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

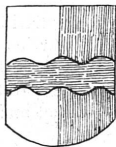
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES



Paudex. — Le « Conteur » a déjà donné les armes de cette commune en faisant remarquer le caractère antihéraldique et déféctueux de ces armoiries franchement laides. Ces armes figurent sculptées, sur le nouveau bâtiment scolaire de cette commune. Elles ont été heureusement modifiées de la manière suivante et consistent actuellement en un écu rouge avec bande horizontale blanche ondulée traversant l'écu dans son milieu, au-dessus se voit un coq « hardi » blanc. La bande ondulée représente la rivière la Paudèze, le coq est une allusion parlante au nom de Paudex, *pau* en patois veut dire coq. Enfin les couleurs adoptées rouge et blanc sont celles de l'Evêché de Lausanne dont Paudex faisait partie.



Villars-Tiercelin s'est donné en 1923 les armes suivantes: un écusson divisé verticalement en deux parties blanc et rouge qui sont les couleurs du chapitre de Lausanne dont Villars dépendait, une bande ondulée bleue traverse le champ ainsi formé. Cette bande ondulée représente la Mentue qui limite au sud.



Vaulion a un écusson blanc; sur la partie inférieure est un V rouge et dans la partie supérieure trois coeurs réunis par leurs pointes; un de ces coeurs est vert, un autre rouge et le troisième d'or. D'après l'ouvrage de MM. Dubois et Cornaz, sur les armoiries communales vaudoises on aurait là les couleurs de la République helvétique. On ne peut pas qualifier cet écusson de bel écu quoi qu'il ne soit pas antihéraldique; nous n'aimons pas beaucoup voir figurer des lettres dans les armoiries, c'est peu décoratif. On constate la présence des trois coeurs « appointés » sur plusieurs édifices et fontaines et sur une enseigne d'auberge, entr'autres. C'est une armoirie style « marque à feu ». On prétend que l'amour est une vertu des gens de Vaulion, de là les trois coeurs!



LO RAMOUNEU ET LO FRATÉ

QUAND bin étai ramouneu, Janeau à Derbon étai ion de stau coo que sant adi gué, adi dzoïao que dâi quinson. Quand l'ire aguelhi su son etsila, dein lè tsemenâ, que fasâi *crin crâ*, ein amont, ein avau, po dérotzi la soutse, on l'ouïssâi que tsantâve sa tsanson:

Tsemenâ! tsemenâ!

L'è Janeau que vo remèsse.

Tsemenâ! tsemenâ!

Janeau va vo z'ècovâ.

Crin, crin! crâ, crâ! crin, crâ!

On coup, ie passâve dévant la bouttequa âo fraté Pâirodzo, on farceu que n'ein valiâi pas doî. Ein lo guegneint passâ, Pâirodzo sè dit:

— Vaitcé Janeau à Derbon. Mè preingne que pu mè teni de lâi djuvi on tor.

Adan l'appelle Janeau et lâi dit de ramounâ sa tsemenâ.

Faut que vo diésso que cliâ tsemenâ l'avâi reféte tandu lo tsautein qu'on lâi avâi rein refé de fû. N'avâi dan pas de la soutse po reimpliâ on get de mousselin. Janeau l'è-tot parâi montâ dedein et l'a fé état de grattâ, de grattâ, mâ rein ne vegnâ avau que dâo mortâ. Quand l'è redè-cheindû, va vè Pâirodzo po sè fère payi et lâi dit dinse:

— L'è on franc.

— Quemet! on franc! que lâi fâ lo fraté. Tè laisso la sousse ein pâyemeint et te dusse ître bin conteint: *on moui quemet ein avâi*.

Lo ramouneu l'a bin vu que Pâirodzo s'étâi fôtu de li. L'a fé asseimblant de rire. Mâ sè desâi ein li-mimo:

— Pouéson de Pâirodzo! Atteind-tè pi! Ser-peint.

Vait-cé quauque teimps aprî que Janeau, son etsila et son racliet que passant ti lè trâi dévant la bouttequa âo fraté. Bete, lo racliet et l'etsila dévant l'ottô et dit dinse à Pâirodzo:

— L'è demeindze l'abbâyi. Vo foudrà mè copâ on boclon lè cheveu!

Lo fraté preind lè tailleint et sè met à rongni à châ. L'è que l'âi avâi on momeint que s'étâi pas fé tondre. Et pu lâi avâi de la soutse parmi cliâi cheveu et avoué la châ cein fasâi on mastic que copâve la molâie âi tailleint. Pas mojn de dhi iâdzo que lo fraté l'è z'a repassâ po pouâi arrevâ âo bet. Vo dio que l'a vu dâo payi.

Aprî cein l'a faliu l'rasâ. Onna barba de ramouneu ne vo dio que cein. Lo rajâo fasâi quasi atant de *crin crâ* que quand Janeau l'étâi dein sa tsemenâ avoué son racliet. Lo fraté n'a pas pu fini avoué lo mimo. L'a bo et bin faliu ein preindre on outro. Janeau s'è fé adan betâ pè lè djôte dâo venaignro et dâo *cheint bon* pè la tita. Aprî s'è décoféi avoué on panaman tot proupro dévant lo meryâa. Pâirodzo lâi fa adan:

— L'è trâi franc!

— Quemet! trâi franc! que repond Janeau. Vo laisso lè cheveu et lè pâi de barba ein pâyemeint: *on moui quemet ein avâi!*

Vo mè redâide oncora!

Pâirodzo l'a rizû, mâ dzauno.

On fin trâove adî on pllie fin.

Marc à Louis.

Comment on devient riche. — Ne me dites pas que vous avez fait fortune avec vos pâtés d'alouettes, sans y mettre autre chose que des alouettes... vous y mettiez bien un peu de viande de boucherie?

— Oh, peu de chose... par ci, par là un peu de cheval.

— Dites la vérité: vos pâtés, c'était tout du cheval?

— Mais non, je vous assure. Si vous voulez l'exacte vérité, c'était moitié, moitié: un cheval, une alouette, une alouette, un cheval...

Une bonne prière. — Un évêque se trouvant à table, voulut prendre un plat. Il se brûle les doigts et ne peut retenir un affreux juron.

L'un des convives sortit son calepin et se met à écrire.

— Qu'écrivez-vous là, lui demanda l'évêque.

— Eh parbleu. Je prends note, afin de me rappeler, de votre prière pour les brûlures.

COMMENT ON FAIT DES HOMMES



OUS nos journaux ont parlé du projet d'ériger, à Montbenon, un monument à feu le colonel Secretan, directeur de la *Gazette*. Nous ferons, sans doute, plaisir à plusieurs de nos lecteurs en publiant l'article ci-dessous, paru en 1902 dans la *Semaine littéraire*:

* * *

Mes souvenirs d'adolescence les plus nets se rapportent à la maison paternelle.

Elle était si vivante, si animée, si gaie, cette petite maison qu'à son retour au pays mon père avait construite à Beaulieu pour y loger sa nombreuse famille!

Il avait passé presque toute sa vie à l'étranger, à Stockholm pendant quelques années, puis, pendant trente-deux ans à La Haye, comme pasteur de l'Eglise wallonne. Il avait rencontré ma mère dans un presbytère d'Anvers; elle était Alsacienne, belle comme le jour, m'ont dit des amis qui l'avaient connue à cette époque. Mon père avait quarante ans quand, en 1837, il l'épousa; ma mère en avait dix-neuf; ils ont vécu ensemble pendant trente-huit années et eurent quinze enfants.

Quand, en 1861, mon père rentra dans le canton de Vaud, ce qui avait été le rêve de toute sa vie, car il ne voyait rien de beau au monde comme son pays et, dans son pays, sa ville de Lausanne, nous étions déjà une nombreuse famille. Elle s'accrut encore, en sorte que, au bout de quelques années, la maison se trouva trop petite pour tout ce monde. On se serra. Alors déjà la vie était chère à Lausanne et nous grandissions avec des appétits de louveteaux et des trous aux semelles de nos souliers et au fond de nos culottes plus souvent qu'il ne fallait. Mon père n'avait pas de fortune et sa pension n'allait pas dans les gros chiffres. Quand, à la fin du mois, les comptes des fournisseurs arrivaient, ma mère se lamentait; jamais on n'avait vu des enfants déchirer leurs habits et dévorer la nourriture comme les siens; une vraie calamité! Mon père la consolait de son mieux:

— J'aime mieux que mon argent aille chez le boulangier ou chez le cordonnier que chez le médecin ou chez l'apothicaire, avait-il coutume de dire. Ça nous encourageait. Il avait une confiance absolue dans la Providence, mon brave père, et contemplait le fond de sa bourse vide avec une sérénité de patriarche.

Néanmoins, il fallut aviser. Mes parents se décidèrent à prendre des pensionnaires, cette suprême ressource des ménages lausannois en pareille extrémité. C'était très bien, mais où les mettre? La maison était déjà pleine comme l'arche de Noé. On s'ingénia, on chercha et on s'avisait que, sous les tuiles, il y avait encore un peu d'espace libre. Quelques douzaines de briques placées de champ, quelques bouts de planches, un peu de mortier et de plâtre firent de ravissantes mansardes. Il y faisait un peu chaud en été et, en hiver quand la bise glacée faisait grincer les griottes, on la sentait bien passer dans les interstices du toit. Mais cela nous était bien égal. Pour nous réchauffer, nous chantions Béranger:

Dans un grenier, qu'on est bien à vingt ans!

Les belles chambres restèrent pour les pensionnaires. L'en vint.

Alors, ce fut dans la maison un tintamarre invraisemblable. Nous étions vingt à table. Aujourd'hui encore, je ne comprends pas comment ma mère a pu y tenir, malgré son admirable vaillance et sa constitution de fer, d'autant moins que les cuisinières et les bonnes, elles, n'y tenaient pas du tout, et filaient les unes après les